

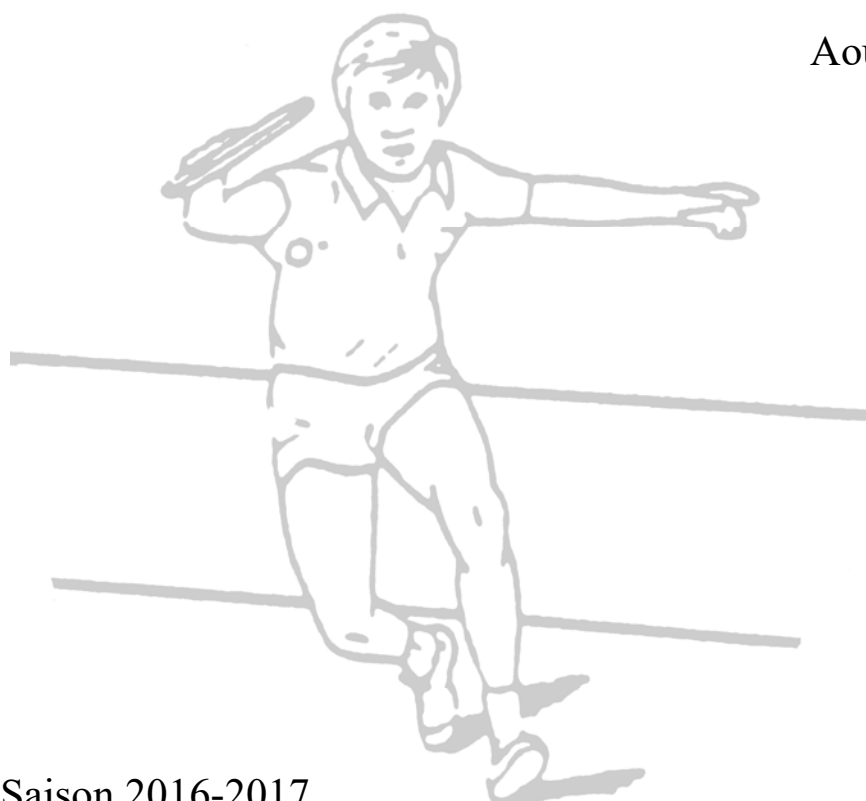
PROVINCE DE NAMUR

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table.



BULLETIN OFFICIEL NAMUROI

Aout - Septembre 2016
Numéro 1



Saison 2016-2017

53^{ème} année

Bureau de dépôt : 5100 JAMBES

COMITÉ PROVINCIAL NAMUROI

Numéro d'agrément : P705184

Siège social : Route de Namèche, 30 5310 LEUZE

CCP : BE93 0000 7057 4267

Editeur responsable

Bernard VAN KERM Route de Namèche, 30 5310 LEUZE

CENTRE NAMUROIS DES SPORTS

CAFETERIA

Gérants : Ronald et Michaël
Petite restauration

SALLE POUR RECEPTION
ET BANQUET (200 Couverts)
POSSIBILITE DE TOUTE ORGANISATION

ORGANISATIONS PONGISTES
DU COMITE PROVINCIAL NAMUROIS

AVENUE DE TABORA, 21 - 5000 NAMUR TEL: 081/73.32.47

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE

A.S.B.L AILE FRANCOPHONE

BULLETIN OFFICIEL DE LA PROVINCE DE NAMUR



Editeur responsable :	VAN KERM Bernard	Route de Namèche, 30	5310 LEUZE
Tél : 081 / 51 24 19	GSM 0477/77.51.61	E-mail : bernard.vankerm@skynet.be	
Coordinateur :	WINAND Philippe,	Avenue de la Sauge, 13	5100 Jambes
Tél : 081 / 30 71 67	GSM : 0476 / 64.51.51	E-mail : piwi5100@gmail.com	

SOMMAIRE

4	Abonnement au bulletin provincial	30	Journées portes ouvertes situation actuelle
5	PV de la réunion du CPN du 1 ^o septembre 2016	31	Tournoi « Only Girl »
8	PV de l'assemblée provinciale du 2 septembre 2016	33	Calendrier masters saison 2016-2017
16	Aide-mémoire	35	Affiche master Jambes
17	Championnats provinciaux 2017	36	Résultats masters
23	Coupe de la province résultats 1 ^o tour		
25	Coupe de la province 2 ^{ième} tour		
26	Critérium provincial de classement		
27	Critérium provincial des jeunes		
28	Portes ouvertes inscriptions		

ABONNEMENT AU BULLETIN NAMUROIS

Pour la saison 2016-2017 :

Un exemplaire obligatoire pour les clubs sera facturé 30€. Toute personne souhaitant recevoir le bulletin peut souscrire un abonnement dont le coût s'élèvera à 20€. Les B.O. seront édités environ toutes les six semaines. Dans ces coûts, il a été tenu compte du développement et de la maintenance de notre site internet.

Les informations officielles seront, à la fois, éditées dans le B.O. et sur notre site internet. Il est donc possible de consulter et d'imprimer le B.O. à partir du site provincial : www.frbtt-namur.be

Si vous souhaitez renouveler votre abonnement, n'oubliez pas d'effectuer le paiement sur le n° de compte : **BE93 0000 7057 4267.**

Rappel : Le présent bulletin sera encore envoyé aux abonnés dont le paiement n'a pas été enregistré. Il sera automatiquement mis fin à l'envoi du BO n° 2 d'octobre - novembre 2016 aux personnes n'ayant pas renouvelé leur abonnement.

Pour les nouveaux abonnés, veuillez renvoyer le formulaire ci-dessous.

DEMANDE D'ABONNEMENT

Nom et prénom :

Rue

Code postal : Localité :

désire souscrire, pour la saison 2016-2017, un abonnement au bulletin officiel namurois dont la redevance d'un montant de 20€ sera versé le compte : **BE93 0000 7057 4267** du Comité provincial namurois.

A renvoyer chez : M. Philippe Winand
Avenue de la Sauge, 13 - 5100 Jambes.
E-mail : piwi5100@gmail.com

Afin de continuer à recevoir le BO, n'oubliez pas de lui communiquer tout changement d'adresse

Réunion du Comité Provincial Namurois **tenue à Temploux le jeudi 1^{er} septembre.**

SAISON 2016/2017 : P.V. N° 01 / 16-17.

Séance ouverte à 19h30.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESSENS, P NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 08 du 1/07/2016 est approuvé à l'unanimité des membres du C.P.

2. Composition de la commission d'arbitrage :

- Léon LIESSENS remplacera Pascal NOEL, démissionnaire, dans sa tâche qui consiste à établir les notes de frais des arbitres pour les compétitions provinciales.
La commission se compose donc de Claire FOLIE, Présidente, Léon LIESSENS et Franky ANTOINE(formations).

3. Responsabilités de chacun au sein de la province :

- Les responsabilités mises à jour se trouvent sur le site du CPN
- Léon LIESSENS confie à Pascal NOEL la gestion du budget de la commission des jeunes et la responsabilité des délégations namuroises aux internationaux.
- Un aide-mémoire destiné, aux clubs et aux joueurs, a été élaboré pour permettre de s'adresser directement à la bonne personne en cas de besoin. Il sera glissé dans la farde des clubs pour l'assemblée provinciale de début de saison et se trouve également sur le site du CPN

4. Secrétariat :

- Plusieurs secrétaires de club ne disposent toujours pas de leur espace personnel. Une liste a été diffusée par l'AFTT parmi les membres du CA. Cet espace a un rôle de plus en plus étendu et deviendra, à terme, le seul moyen offert aux secrétaires pour réaliser leurs tâches.
Rappel sera fait à l'AP du 2 septembre.

5. Trésorerie :

- Les amendes ont été adaptées pour mieux responsabiliser les joueurs et inciter les clubs à motiver leurs joueurs.
Elles varieront en fonction du moment dans la saison et des divisions. Plus élevées pour les divisions supérieures et diminuant vers les divisions inférieures. En début de saison, elles seront plus modérées pour tenir compte de l'incertitude de réinscription de certains joueurs ; par contre, elles sont beaucoup plus importantes en fin de saison pour inciter les clubs à jouer les matches, même s'il n'y a plus réellement d'enjeu.
- Cet exercice présente un bénéfice de 18156 € résultant :
 - du paiement par l'AFTT de sa participation par affilié de 3 € pour 2 saisons au lieu d'une seule.
 - la suppression du stage de Godinne qui entraînait une perte.

- Proposition est faite que les bénéfices successifs soient ristournés aux clubs. Le calcul se fera sur la moyenne des résultats des 3 dernières années. Si le résultat est négatif, aucune ristourne n'est accordée, s'il est positif, 50% sont ristournés.
Le mode d'attribution serait fonction de l'évolution du nombre d'affiliés effectifs d'une saison à l'autre. Un joueur effectif joue au moins 7 rencontres sur la saison. De plus, ce nombre serait majoré suivant qu'il s'agit de seniors ou vétérans, de séniors ou aînées qui jouent ou non en messieurs et dames, des jeunes garçons de poussins à juniors et des jeunes filles. Le système pourrait aussi tenir compte des équipes incomplètes. Chaque club recevra sa situation au 1^{er} octobre de la saison en cours.
Le mode de calcul sera publié prochainement.
- Le budget prévisionnel de cette saison sera établi pour la fin septembre, après consultation des différents responsables.

6. Commission sportive :

- La coupe de la province remporte peu de succès pour l'instant en termes de clubs inscrits.
- Les masters continuent à perdre de l'intérêt, celui de Bunny Chapois a été annulé pour manque d'inscriptions et ceux de SMS et EBS ont rassemblés moins de joueurs que les autres saisons.
D'après Frédéric GRANJEAN, le classement sous-estimé des affiliés du hainaut découragerait les autres participants qui enregistreraient des contre-performances successives.

7. Commission des jeunes :

- Raphael Henrot vient renforcer le groupe d'entraîneurs.
- La diminution globale du budget nécessitera obligatoirement une réduction des heures d'entraînement et une petite contribution des parents sera demandée.
- Une réunion des parents de jeunes se tiendra le 12/9 au cours de laquelle le budget sera présenté ainsi que la participation financière demandée.

8. Commission de propagande :

a) Tournoi Only Girls :

Les inscriptions ne sont pas très nombreuses, peut être en raison de la difficulté à former une équipe affiliée – non affiliée. Pour y remédier, les inscriptions isolées sont permises et les équipes seront formées avant la compétition.

Une commande 70 teeshirts de l'événement sera passée.

b) Stage de Godinne :

Le manque d'engouement pour ce stage et les coûts qu'il engendre justifie une réflexion sur son maintien.

Une formule d'externat organisé dans le nord et le sud de la province, voire 3 régions Vedrin, Philippeville, Rouillon, est évoquée.

Il serait ouvert à tous avec les mêmes entraîneurs qualifiés et moins coûteux pour les familles.

Proposition sera faite et quelques clubs contactés pour l'accueillir.

c) Labellisation :

Un budget de 1000 € sera alloué pour les clubs labellisés « jeunes » et « dames ».

La grille habituelle sera utilisée. 70% seront consacrés au label « jeunes » et 30% aux « dames ».

Chaque club labellisé « jeunes » aura un minimum de 50 €, qui sera de 25 € pour ceux labellisés « dames ». Le reste sera fonction de la grille qui tient compte du pourcentage de jeunes et de dames du club ayant participé aux compétitions provinciales par rapport aux autres.

9. Commission d'Arbitrage :

- Présentation de la nouvelle règle sur le coaching pendant les rencontres.
- Championnat d'Europe ETTU à Vedrin :
Deux questions se posent :
- qui paiera les arbitres
- quel doit être le grade des arbitres désignés.
Claire FOLIE posera la question à Isabelle BEUMIER.

10. AFTT - FRBTT– suivis des réunions :

a) AFTT

- L'AFTT reste en catégorie 1 mais le budget ADEPS va diminuer.

b) FRBTT

- Discussion au CA de la FRBTT sur la question de la double appartenance
- Les joueurs qui quitteront la structure d'entraînement à Blégny devront rembourser les aides.
- Un nouveau contrat a été conclu avec Tibhar pour les maillots. Leurs conditions d'utilisation devront être définies, vu que l'AF n'a pas cette marque.

11. Divers

Néant

12. Date prochaine de réunion du C.P.

- La prochaine réunion sera fixée en fonction des disponibilités des membres au début octobre.

Séance levée à 23h15.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Président,

Ph. WINAND

B. VAN KERM

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table – Province de Namur

A.P. des clubs du 2 septembre 2016 à Auvelais.

P.V. n°AG1 SAISON 2016/2017

Séance ouverte à 19h30.

Membres présents :

Mme C. FOLIE;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESSENS, P NOËL, J.-C. OGER, P. WINAND.

Membres excusés :

Mme I. PIETQUIN ;

Mr B. VAN KERM.

1. Vérification des pouvoirs :

a) Procuration

3 procurations présentées.

b) Nombre des votants

76 clubs présents ou représentés sur 82 clubs.

2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 14 mai 2016

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

3. Allocution de M. Léon LIESSENS, vice-président du C.P. :

Le vice-président, M. Léon Liessens en vertu des R.O.I. se fait le porte-parole du Président M. Van Kerm, retenu.

Il souhaite la bienvenue aux délégués pour le lancement de cette nouvelle saison et remercie le club d'EBS pour son accueil.

Il remercie aussi M Francis FREDERIC pour ses nombreuses années passées comme secrétaire provincial. Il reste néanmoins président de la Commission des Vétérans et contrôleur interclubs.

M. Philippe Winand a été désigné dans la fonction de secrétaire ayant en charge plus particulièrement tout ce qui est administratif et les relations extérieures.

Mme Claire Folie assurera le rôle de secrétaire interclubs. C'est donc avec Claire qu'il faudra prendre contact pour les problèmes interclubs autre que le contrôle.

Par ailleurs, Mme Claire Folie a été nommée présidente de la Commission d'Arbitrage.

a) Les objectifs clés

Les deux objectifs clés du CPN et de son président seront :

1) d'essayer de stopper l'hémorragie provoquée par la perte de nombreux affiliés et de repartir à la hausse.

2) de diminuer le nombre de rencontres individuelles non jouées. Les joueurs qui veulent jouer un maximum de matches dans le cadre de l'interclubs ne doivent pas être pénalisés par les absents qui jouent quand bon leur semble. Ces absences sont dommageables sur le plan sportif et pour les clubs sur le plan financier en alignant des équipes à 3 voire des forfaits dans certains cas.

b) Retour à l'ancienne formule de championnat

Cet aspect a un impact sur l'élaboration des séries et principalement en dames où il a fallu choisir entre une régionalisation un peu meilleure et le maintien de la division 4 permettant aux nouvelles joueuses d'affronter des adversaires de leur niveau. Pour cette saison, la deuxième option a été choisie.

c) Ne pas retomber dans les travers

Le CPN espère que les responsables de clubs pourront motiver leurs joueurs pour ne pas retomber dans les travers du passé et que le nombre de rencontres individuelles non disputées ne va pas augmenter fortement.

Il a décidé d'utiliser les contraintes et les récompenses pour aider les dirigeants à motiver leurs joueurs.

d) Le bâton

Comme annoncé lors de l'assemblée extraordinaire, le CPN estime que le seul moyen, même si ce n'est pas nécessairement efficace sera d'augmenter les amendes pour les forfaits simples ou généraux. Les amendes seront modulées en fonction du moment dans la saison de la déclaration des forfaits. Un tableau détaillé sera publié très prochainement sur notre nouveau site internet.

e) Les carottes

La province de Namur a une gestion saine depuis de nombreuses années, chaque saison se termine par un boni sauf une seule avec le remplacement de tout le matériel de Tabora.

Le CPN a donc décidé de ristourner une partie de ces bénéfices vers les clubs.

Cette ristourne sera partagée entre les clubs ayant obtenu des résultats selon les objectifs clés déterminés qui vous seront communiqués dès que possible.

Deux axes prévus :

- les clubs qui joueront le plus de rencontres individuelles ;
- les clubs qui augmenteront leur nombre de joueurs actifs. L'ensemble des pongistes sera repris pour se partager le gâteau au prorata des résultats objectifs : les seniors, les vétérans mais avec un avantage plus marqué pour les dames ou les jeunes.

f) Le fair-play

Nous espérons que sur cet aspect nous serons dans la continuité de la saison dernière puisque nous n'avons pas dû intervenir dans les instances de discipline. Il est certain que des joueurs désagréables seront présents. Il faut pouvoir perdre dans la dignité et gagner avec modestie. Râler et se disputer ne correspond pas à notre éthique sportive. Le fair-play est et doit rester une vertu.

4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :

- La province compte 82 clubs. Walcourt, Corenne, Beuzet, Lesves ne se sont pas représentés, 2 clubs ont fusionnés, Nismes et Couvin pour former la palette 3 vallées.
- Nous insistons sur l'importance de l'espace personnel sur le site de l'aile francophone et particulièrement les secrétaires de club. Beaucoup n'en dispose pas encore. A l'avenir, toutes les tâches administratives à remplir par les secrétaires seront faites via cet espace, il donc primordial d'en disposer. Certains ont éprouvés des difficultés pour l'obtenir, elles étaient souvent dues à ce que l'adresse mail mémorisée dans la base de données de l'aile n'était plus bonne. En cas de problème vous pouvez me contacter pour résoudre le problème ou contacter directement l'aile à l'adresse mail info@aftt.be. Le problème est souvent résolu dans la journée.
- Au niveau interclubs, nous comptons 575 équipes messieurs en provinciale, il y en avait 581 en sept 2015 et 585 en janv 2016. 87 équipes en provinciales dames contre 96 en sept 2015 et 94 en janv 2016.
- Les feuilles de matchs seront toujours à renvoyer à Francis pour le mercredi puisqu'il reste contrôleur interclubs. Ne pas oublier de renvoyer aussi celles de vos équipes forfait ou bye que vous pouvez aussi encoder directement sur le site pour éviter de les envoyer.
- Afin de faciliter la recherche d'information, vous trouverez dans votre farde un aide-mémoire qui indique à qui s'adresser dans différentes situations. Il s'adresse aux clubs et aux joueurs. Vous pouvez le trouver aussi sur notre site.

5. Rapport des commissaires aux comptes

M. Jean-Claude OGER lit le rapport des commissaires aux comptes. Les comptes 2015-2016 ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs.

6. Présentation des comptes de la saison 2015-2016

- M. Jean-Claude OGER présente les comptes de la saison 2015-2016 qui présente un bénéfice de 18156 € résultant :
 - du paiement par l'AFTT de sa participation par affilié de 3 € pour 2 saisons au lieu d'une seule.
 - la suppression du stage de Godinne qui entraînait une perte.

7. Approbation des comptes de la saison 2015-2016

8. Décharge

a) Aux commissaires aux comptes

À l'unanimité des clubs présents.

b) Aux membres du C.P.

À l'unanimité des clubs présents.

9. Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2016-2017

Madame I. HECQ et messieurs E. ALOMAINE et B. BOUSREZ représentent leur candidature et sont élus à l'unanimité des clubs présents.

10. Présentation du budget de la saison 2016-2017

- Il est en cours d'élaboration.
- M. Jean-Claude OGER le transmettra à tous les Présidents et Secrétaires de club pour la fin du mois de septembre. Ils pourront lui poser toutes les questions, si possible par mail.
- Le tarif des amendes et des redevances 2016-2017 a été adapté et comme annoncé précédemment, une proposition est faite que les bénéfices successifs soient ristournés aux clubs. Le calcul se fera sur la moyenne des résultats des 3 dernières années. Si le résultat est négatif, aucune ristourne n'est accordée, s'il est positif, 50% sont ristournés suivant une méthode qui doit être finalisée.

11. Débat éventuel : néant

12. Communication de certaines Commissions :

a) CPNV :

- La stabilité du nombre d'affiliés d'ainées et de vétérans qui avoisinent les 40% de l'ensemble des affiliés namurois nous permet de croire à une nouvelle belle année sportive.
- La publicité générale des compétitions provinciales officielles et amicales peut se retrouver sur notre site provincial et à travers le bulletin amical des vétérans.

- Près de 50 clubs ont désigné un responsable des plus de 40 ans en leur sein, notre province étant la plus impliquée dans ce domaine.
- Les membres de la CPNV sont à votre écoute pour tous renseignements que vous souhaitez obtenir et vous accueillir de la meilleure façon.
- Près de 320 personnes ont pris part à au moins une compétition vétérans la saison passée, preuve de la vitalité de notre corporation. Nous comptons faire mieux grâce à votre appui.

b) Commission de propagande :

- **Labellisation :**

Obtiennent :

- Une palette d'or : EBS, Andenne, Vedrinamur et Malonne.
- Une palette d'argent : La Cipale.
- Une palette de bronze : Philippeville et Ping Burnot.
- Le label jeunes : Andenne, Vedrin, Philippeville, Cipale et Malonne.
- Le label dames : EBS, Andenne, Philippeville et Malonne.

Avantages financiers : Palette d'Or 500 € (75 pts et +), Palette d'Argent 250 € (65 à 74 Pts), Palette de Bronze Bon Dandoy Sport de 125 € (55 à 64 pts).

Les prix décernés aux clubs labellisés jeunes et dames sont offerts par le CPN pour un budget total de 1000 €, chaque lauréat aura droit à un minimum de 50 € pour labels jeunes et 25 € pour labels dames, le reste est un montant variable en fonction de la participation aux compétitions provinciales.

Les inscriptions pour la nouvelle saison peuvent se faire pour le 30 septembre au plus tard.

Le formulaire d'inscription se trouve sur notre site.

- **Portes Ouvertes:**

Voici la liste des participants à ce jour :

La cipale, TT Malonne, Rail Namur, TT Flawinne, TT champ d'en Haut, Royal Bouge, CTT Dinant, Impérial Bossière, CTT Philippeville, TT Leuze 65, TT VedriNamur, CTT Somzée et Palette Suarlée.

Les Portes Ouvertes peuvent avoir lieu jusqu'au 15 mars 2017.

Les nouvelles affiliations doivent être envoyées directement à l'Aile Francophone.

Vous devez obligatoirement faire parvenir à la responsable provinciale, Mme Isabelle PIETQUIN, une copie ou un mail avec le nom des joueurs pour lesquels vous rentrez cette affiliation à l'AF.

- **Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sport ;**

Rappel des avantages de la compétition :

- ↳ Compétition en 4 phases réservée aux préminimes, minimes et cadets (class. max D6) ;
- ↳ Régionalisation autant que possible. Famille dans le même local ;

↳ Les jeunes de plus ou moins de même force jouent entre eux.

Locaux retenus : Philippeville et Vedrin.

- **Stage de Godinne**

Le stage de Godinne sera probablement supprimé.

Le CPN se doit de promouvoir le tennis de table, en conséquence, il est envisagé d'organiser des stages en externat au nord, au centre et au sud, pendant la période des vacances de Pâques.

Des contacts seront pris avec les clubs.

c) **CTJN :**

- Louis Laffineur (Vedrinamur) intègre l'internat de Blégnny
- Tim Giltia et Soléane Anciaux participeront aux entraînements provinciaux et aux stages de l'Aile francophone. Des moyens seront mis en place pour qu'ils puissent intégrer l'internat, s'ils le souhaitent.
- Un groupe de jeunes talentueux s'entraînent sérieusement et nous souhaitons qu'ils apparaissent d'ici peu dans les résultats. Trois jeunes ont intégré la structure provinciale.
- M. Raphaël Henrot intègre le groupe des entraîneurs.
- Réunion des parents programmées à Vedrin le 12 septembre à 19 heures.
- Les budgets de la CTJN baisseront fortement : sélection réduite et non plus pléthorique, heures d'entraînements, etc...
- M. Pascal Noël, s'occupera de la gestion des budgets et accompagnera systématiquement les sélections à l'étranger en tant que chef de délégation.

d) **Commission d'arbitrage :**

- **Formations :**
 - Une formation d'arbitres provinciaux aura lieu cette saison : elle comporte 3 soirées les 10, 17 et 24 octobre suivies d'une journée d'exercices le 1er novembre et de l'examen pratique le 8 janvier 2017 à Tabora.
Le lieu de la formation théorique sera défini en fonction des candidats.
D'ores et déjà, 7 candidats se sont faits connaître.
 - Formation d'arbitres régionaux : 2 candidats se sont inscrits.
 - Formation d'arbitre national : Patrick Hardy (à confirmer)
 - Formation de JA C: 5 candidats se sont manifestés.
Elle consiste en 2 soirées de cours et une soirée d'examen écrit. L'examen pratique se fait par plusieurs désignations provinciales comme JA adjoint et l'appréciation à chaque fois du JA principal.
Les inscriptions doivent me parvenir pour le 30 septembre.
Pour rappel, il faut être arbitre provincial pour suivre cette formation.

- Information au sujet des règlements, dans les clubs :

- Une nouvelle formule de séance d'informations sur les règlements sera proposée aux clubs : deux sessions se dérouleront dans 2 clubs différents : un pour le nord de la province – Temploux le 6 février 2017 et un pour le sud de la province : Philippeville le 13 février 2017.
- L'organisation et la publicité sera faite par la commission d'arbitrage et les joueurs intéressés devront s'inscrire au préalable de manière à ne pas se retrouver avec trop peu de participants.

- Nouvelle règle concernant les conseils pendant une partie

- A partir du 1er octobre 2016
« Les joueurs peuvent recevoir des conseils à n'importe quel moment de la partie, sauf pendant les échanges et entre la fin de la période d'adaptation et le début du match ; si une personne autorisée donne des conseils illégalement, l'arbitre lui montre la carte jaune pour l'avertir qu'à la prochaine offense, elle sera exclue de l'aire de jeu ».
- Les conseils peuvent être donnés uniquement pendant le laps de temps normal entre les échanges. Il faudra donc veiller maintenant à ce que le joueur (ou le coach) ne retarde pas le jeu pour aller chercher (ou donner) des conseils entre les points, ce qui serait sanctionné par le système de pénalisation (une carte jaune, puis jaune/rouge et 1 point de pénalité, et ensuite jaune/rouge et 2 points de pénalité). Toute perturbation pendant l'échange ou toute influence négative sur l'adversaire (pendant ou entre les échanges) sera aussi sanctionnée.
- Les temps morts habituels restent d'application.

- Séminaire de recyclage :

Un séminaire de recyclage annuel des arbitres par I Beumier aura lieu le 17 décembre à 9h30 au Hall Omnisport à Temploux.
Pour rappel, ce séminaire est obligatoire.

13. Rappel des directives : Critérium – Coupe – Tournois – Communications résultats

- Coupe :
Sont actuellement inscrits :
Ping Burnot : une équipe messieurs, Moustier : une équipe messieurs, Flawinne : 5 équipes messieurs et une dames, Evelette : une équipe messieurs et Philippeville : une équipe dames.
Proposition de local : Florennes et Flawinne pour le 17/12.
- Tournoi OnlyGirls :
Le nouveau tournoi de la Province : « Only girls » aura lieu le 25 septembre au club de Vedrinamur.
Les affiliées et non affiliées peuvent s'inscrire séparément, nous nous occuperons de former les équipes dans la mesure du possible.

- Masters :
Débuts très mitigés avec la suppression du master de Bunny Chapois.

14. Clôture par le Président de séance

Le Vice-Président remercie les clubs de leur présence et souhaite à toutes et tous, de la part du CP une excellente saison.

Séance levée à 20h45.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Bonne saison à tous.

AIDE MÉMOIRE POUR LES CLUBS

A qui s'adresser :

Renvoi des feuilles de match interclubs : Francis Frédéric, Rue St Roch, 91 à 5060 SAMBREVILLE

Communication des résultats interclubs : Bernard Van Kerm Tél. : 081/51.24.19 bernard.vankerm@skynet.be

Avancement de match en provinciale : Claire Folie cfolie@hotmail.com, et informer Francis Frédéric francis.frederic@hotmail.be et Bernard Van Kerm bernard.vankerm@skynet.be.

Forfait : Francis Frédéric et adversaire francis.frederic@hotmail.be avec copie à Claire Folie cfolie@hotmail.com et Bernard Van Kerm bernard.vankerm@skynet.be

Demande d'arbitre officiel : Claire Folie cfolie@hotmail.com

Organisation tour final : Claire Folie cfolie@hotmail.com

Labellisation : Philippe Winand piwi5100@gmail.com

Portes ouvertes : Isabelle Pietquin pietquinisabelle@gmail.com

Critériums : Pascal Noel pascal.noel.cpn@gmail.com

Circuit jeunes Dandoy Sports : Frédéric Grandjean frederic.grandjean@hotmail.com

Masters et Challenges : Frédéric Grandjean frederic.grandjean@hotmail.com

Championnats provinciaux : Philippe Winand piwi5100@gmail.com

Souper des champions : Isabelle Pietquin pietquinisabelle@gmail.com

Entraînements provinciaux : Léon Liessens liessens.leon@skynet.be

Trésorerie : Jean-Claude Oger oger.jeanclaud@gmail.com

Plaintes : Philippe Winand piwi5100@gmail.com

Pour plus de détails : site CPN [**www.frbtt-namur.be**](http://www.frbtt-namur.be)

AIDE MÉMOIRE POUR LES JOUEURS

A qui s'adresser :

Inscriptions en ligne aux compétitions provinciales : Le lien figure sur le site du CPN

https://affrbtt-asbl.be/compet_indi/AFFRBTT_COMPET_INDIV_INSCRIPTIONS_S.html

Espace personnel sur le site AFTT : info@aftt.be

Programme des compétitions : [**www.frbtt-namur.be**](http://www.frbtt-namur.be)

Stage de Godinne : Bernard Van Kerm bernard.vankerm@skynet.be

Plaintes : Philippe Winand piwi5100@gmail.com

Tous les avis officiels se trouvent sur le site du CPN ainsi que dans le BO.

[**www.frbtt-namur.be**](http://www.frbtt-namur.be)

Championnats Provinciaux 2017

Dates : Samedi 7 et Dimanche 8 janvier 2017 ;
Dimanche 15 janvier 2017.

Lieu : Centre Namurois des Sports, Avenue de Tabora à Namur.

Tables : Tables de marque STIGA.

Balles : *** Agréées (balles blanches)

Horaire : L'horaire programmé lors de l'élaboration des tableaux sera transmis aux Secrétaires de clubs pour la fin décembre. Les secrétaires sont priés de transmettre les informations auprès de leurs affiliés inscrits.

Inscriptions :

1) inscription directe sur votre espace personnel

2) inscription directe sur le site : https://affrbtt-asbl.be/compet_indi/AFFRBTT_COMPET_INDIV_INSCRIPTIONS_S.html

3) mail chez M. Philippe Winand : piwi5100@gmail.com

Formulaires à télécharger sur le site de la Province : [lien](#)

<http://frbtt-namur.be/competitions/competitions-individuelles/championnats-provinciaux/>

pour le lundi 5 décembre 2016 au plus tard.

Aucune inscription ne sera acceptée passé cette date.

Tableaux : L'élaboration des tableaux aura lieu le 19 décembre 2016 à partir de 19h00 au Centre Namurois des Sports, Avenue de Tabora à Namur.

Frais d'inscription : 5,00 € par série (simple) et 8,00 € (par équipe de double).

Le montant total par club sera envoyé aux secrétaires

Compte n° BE93 0000 7057 4267 du Comité Provincial Namurois.

Lors d'une absence non prévenue (48 heures à l'avance) chez le juge-arbitre, le montant du droit d'inscription sera doublé.

Juge Arbitre : Philippe Winand - piwi5100@gmail.com - 0476/645 151

Remarques :

En cas de déséquilibre dans le nombre d'inscriptions pour les 3 journées, le C.P.N pourrait modifier quelque peu le programme prévu.

Séries d'âge :

Jeunes

- Poussins : 2008 et plus tard

Remarque : Cette catégorie n'existant pas encore aux championnats de Belgique, ceux qui souhaitent, éventuellement, y participer doivent s'inscrire en préminimes.

- Préminimes: les joueurs nés en 2006 ou 2007
- Minimes: les joueurs nés en 2004 et 2005.
- Cadets: les joueurs nés en 2002 et 2003.
- Juniors: les joueurs nés en 1999, 2000 et 2001
- -21: les joueurs nés en 1995, 1996, 1997 et 1998

Vétérans

- V40: les joueurs nés entre 1976 et 1967
- V50: les joueurs nés entre 1966 et 1957

- V60: les joueurs nés entre 1956 et 1952
- V65: les joueurs nés entre 1951 et 1947
- V70: les joueurs nés entre 1946 et 1942
- V75: les joueurs nés entre 1941 et 1937
- V80: les joueurs nés entre 1936 et 1932
- V85: les joueurs nés en 1931 et avant.....

Programme :

Samedi 7 janvier :

Aînées - Vétérans 40 - 50 – 60 – 65 – 70 – 75 – 80 - 85
 Poussins - Préminimes - Minimes - Cadets - Juniors - Moins 21 ans (Filles et garçons)
 Toutes les séries simples et doubles + mixtes

Remarque : un tour préliminaire par poule sera organisé en simple.

Dimanche 8 janvier :

N.C. : Simples Dames et Messieurs
 E : Simples Messieurs
 D : Simples Dames et Messieurs
 C : Simples Dames et Messieurs
 B : Simples Dames et Messieurs

Dimanche 15 janvier :

N.C. : Doubles Dames et Messieurs + Mixte
 E : Doubles Messieurs
 D : Doubles Dames et Messieurs + Mixte
 C : Doubles Dames et Messieurs + Mixte
 B : Doubles Dames et Messieurs + Mixte

Articles des règlements sportifs concernant les inscriptions aux Championnats Provinciaux.

Section 1 Principes

Sous-section 1 Championnats Individuels Nationaux

Art. D.1.1.01. Des championnats individuels nationaux pour toutes les catégories et pour toutes les séries, tant en simples qu'en doubles, sont organisés chaque année selon les modalités décrites dans les Règlements Sportif de la F.R.B.T.T.

Sous-section 2 Championnats individuels AFTT

Art. D.1.2.01. Des championnats individuels de l'AFTT pour toutes les séries en simples sont organisés chaque année à la date déterminée par la CA de l'AFTT.

Art. D.1.2.02. Selon les modalités décrites dans les Règlements Sportif de la F.R.B.T.T., cette compétition sert ou non d'épreuve éliminatoire qualificative pour les championnats individuels nationaux dans les séries énumérées.

Art. D.1.2.03. En messieurs, sont organisées les épreuves de séries B, C, D et E.

Art. D.1.2.04. En dames, sont organisées les épreuves de séries A, B, C et D.

Sous-section 3 Championnats provinciaux

Art. D.1.3.01. Dans toutes les épreuves énumérées dans le chapitre des championnats individuels des Règlements Sportifs de la F.R.B.T.T., sauf en série A, les C.P. organisent chaque année, aux dates fixées dans le calendrier national, les championnats de leur province.

Art. D.1.3.02. En fonction des modalités reprises dans des Règlements Sportifs de la F.R.B.T.T., les championnats individuels provinciaux peuvent servir également d'épreuves éliminatoires qualificatives pour les championnats individuels nationaux dans les séries énumérées tant en simple qu'en double et en double mixte.

Art.D.1.3.03. Les championnats individuels provinciaux en simples servent également d'épreuves éliminatoires qualificatives pour les championnats individuels de l'AFTT.

Art. D.1.3.04. Les C.P. organisent également des championnats provinciaux individuels de non classés en simple, en double et en double mixte, tant pour les messieurs que pour les dames.

Art. D.1.3.05. En simple, les joueurs non classés peuvent s'inscrire, soit dans la série non classés, soit dans la série immédiatement supérieure.

Art. D.1.3.06. En double, une équipe composée de deux joueurs non classés peut s'inscrire, soit dans la série non classés, soit dans la série immédiatement supérieure.

Sous-section 4 Éliminatoires régionales

Art. D.1.4.01. Les C.P. peuvent organiser des éliminatoires régionales qualificatives pour les championnats provinciaux.

Section 2 Formule

Art. D.2.1. Toutes les séries de simples, de doubles et de catégorie d'âge se déroulent par élimination directe en trois sets gagnants.

Art. D. 2.2 Poules

Les différentes séries Vétérans/Aînées peuvent éventuellement comporter un tour préliminaire en poules pour étoffer la compétition.

Les championnats individuels de l'AFTT peuvent éventuellement comporter un tour préliminaire en poules pour étoffer la compétition.

Toute décision à prendre en la matière appartient au J.A. et n'est pas susceptible d'appel.

Section 3 Élaboration des tableaux

Art. D. 3.1 Responsables

§1^{er} Pour les championnats AFTT, les tableaux de toutes les séries sont établis à l'avance par la CSF en présence du juge-arbitre.

§2 Pour les championnats provinciaux, les tableaux sont établis au niveau de chaque province, sous l'égide du CP concerné.

Art. D. 3.2 Pour les toutes les séries de simple, les règles suivantes sont d'application :

- 1° S'il est qualifié pour l'épreuve en question, le joueur victorieux lors du championnat de la même série de la saison précédente est placé d'office au numéro 1 ;
- 2° Aux places suivantes, sont placés successivement tout d'abord les joueurs dont le classement porte un indice "0", puis les joueurs dont le classement individuel comporte un indice "2" et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les joueurs aient été placés ;
- 3° les joueurs d'une même province doivent être répartis le plus harmonieusement possible dans les huitième, quart et demi tableaux ;
- 4° les joueurs d'un même club doivent être répartis le plus harmonieusement possible dans les huitième, quart et demi tableaux ;

Art. D. 3.3 Pour toutes les séries de doubles, les règles suivantes sont d'application :

- 1° Pour toutes les séries, le juge-arbitre établit une liste des paires classées dans l'ordre déterminé sur base du tableau handicap (total des points handicap des deux joueurs par rapport à un joueur N.C.);
- 2° En cas d'égalité de pareil classement, l'avantage est accordé à la paire comportant le joueur ayant le meilleur classement individuel. En cas d'égalité absolue, l'ordre est déterminé par tirage au sort;
- 3° Si elle est qualifiée pour l'épreuve en question, la paire victorieuse lors du championnat de la même série lors de la saison précédente, est placée d'office en numéro 1;
- 4° En cas de non-participation de cette paire, la paire occupant la meilleure place dans la liste dont question au 1° est placée en numéro 1;
- 5° En numéro 2, est ensuite placée la paire la mieux classée parmi les paires restantes, à la liste précitée;
- 6° Sont ensuite classées par tirage au sort aux numéros 3 ou 4, les deux paires les mieux classées parmi les autres paires restantes dans la liste précitée;
- 7° Les paires restantes sont ensuite placées aux places suivantes dans l'ordre dans lequel elles apparaissent à la liste précitée.

Section 4 Arbitrage

- Art. D.4.1 Le joueur gagnant remet la feuille de match au juge-arbitre. Il est responsable de l'exactitude du résultat inscrit.
- Ensuite il porte la feuille du match suivant à la table où vient de se dérouler son match.
- Le perdant qui prend sciemment la place du vainqueur sera disqualifié par le juge-arbitre dès que la substitution sera constatée.
- Il n'existe pas de recours contre la décision du juge-arbitre.
- Art. D.4.2 Le joueur perdant est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour y arbitrer le match suivant, sauf avis contraire du juge-arbitre.
- Art. D.4.3 En cas de non-respect de l'Art. D.4.1 et l'Art. D.4.2, le joueur concerné sera convoqué devant le (la) comité (commission) compétent(e) pour y être jugé.
- Une suspension éventuelle ne pourra cependant s'appliquer qu'aux compétitions individuelles. En tout état de cause une amende sera appliquée.

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX NAMUROIS 2017

FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN SIMPLES - (EN MAJUSCULES)

[illegible]

COUPE DE LA PROVINCE DE NAMUR 2016-2017

Résultat des rencontres du 24 septembre 2016

MESSIEURS

Poule 1 : poule de 3

La Cipale – C.T.T. Dinant – T.T. Flawinne B

Match 1 : A contre B : Cipale – Dinant : 3-0

Match 2 : A contre C : Cipale – Flawinne B : 3-2

Match 3 : B contre C : Dinant – Flawinne B : 2-3

Premier	Deuxième	Troisième
La Cipale	T.T. Flawinne B	C.T.T. Dinant

Poule 2 : poule de 3

T.T. Flawinne A – Evelette – Impérial Bossière

Match 1 : A contre B : Flawinne A – Evelette : 4-1

Match 2 : A contre C : Flawinne A – Bossière : 3-2

Match 3 : B contre C : Evelette – Bossière : 1-4

Premier	Deuxième	Troisième
T.T. Flawinne A	Impérial Bossière	Evelette

Poule 3 : poule de 4

T.T. Malonne – T.T. VedriNamur B – Le Ping Burnot – Saint-Marc B

Match 1 : 1 contre 4 : Malonne – St-Marc B : 5-0

Match 2 : 2 contre 3 : VedriNamur B – Burnot : 5-0

Match 3 : 1 contre 3 : Malonne – Burnot : 4-1

Match 4 : 2 contre 4 : VedriNamur B – St-Marc B : 3-2

Match 5 : 1 contre 2 : Malonne – VedriNamur B : 3-2

Match 6 : 3 contre 4 : Burnot – St-Marc B : 3-1

Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième
T.T. Malonne	T.T. VedriNamur B	Le Ping Burnot	Saint-Marc B

Poule 4 : poule de 4

T.T.S.C. Moustier – T.T. VedriNamur A – T.T. Flawinne C – Saint-Marc A

Match 1 : 1 contre 4 : Moustier – St-Marc A : 3-2

Match 2 : 2 contre 3 : VedriNamur A – Flawinne C : 3-2

Match 3 : 1 contre 3 : Moustier – Flawinne C : 3-2

Match 4 : 2 contre 4 : VedriNamur A – St-Marc A : 2-3

Match 5 : 1 contre 2 : Moustier – VedriNamur A : 3-2

Match 6 : 3 contre 4 : Flawinne – St-Marc A : 5-0

Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième
T.T.S.C. Moustier	T.T. Flawinne C	T.T. VedriNamur A	Saint-Marc A

Sont qualifiés pour les quarts de finale :

La Cipale – T.T. Flawinne B – T.T. Flawinne A – Impérial Bossière

T.T. Malonne – T.T. VedriNamur B – T.T.S.C. Moustier – T.T. Flawinne C

Sont qualifiés pour la demi-finale en coupe de consolation

qui se jouera en journée finale le 2 avril 2017 :

C.T.T. Dinant – Evelette – Le Ping Burnot – T.T. VedriNamur A

Sont éliminés :

Saint-Marc B – Saint-Marc A

Prochaines rencontres le 17 décembre à Jeunesse Florennes et T.T. Flawinne

COUPE DE LA PROVINCE DE NAMUR 2016-2017

Rencontres du 17 décembre 2016

MESSIEURS

Quarts de Finale se jouent en rencontres directes. Le tirage au sort a été effectué le 1 octobre.

Local de Florennes 14H00 Sur 4 tables

Complexe Sportif de Florennes, rue du Cheslé 25 – 5620 Florennes

La Cipale – T.T. Malonne

T.T. Flawinne A – VedriNamur B

Local de Flawinne 14H00 Sur 4 tables

Centre Sportif, rue Camille Charlier – 5020 Flawinne

T.T. Flawinne B – T.T.S.C. Moustier

Impérial Bossière – T.T. Flawinne C

Les 4 vainqueurs joueront les demi-finales suivies de la finale en journée finale le 2 avril 2016

DAMES

Local de Malonne 14H30 Sur 4 tables

Complexe Sportif du Champ HA, Champ HA – 5020 Malonne

Poule de 3 :

T.T. Malonne – Palette Suarlée – T.T. Flawinne

Match entre :

C.T.T. Philippeville – T.T.S.C. Moustier.

La première de poule et l'équipe gagnante de la rencontre joueront directement la finale.

La deuxième de poule et l'équipe perdante de la rencontre joueront directement la finale en coupe de consolation.

Celles-ci auront lieu le 2 avril 2017.

La troisième de la poule sera éliminée.

CRITERIUM PROVINCIAL

(séries de classement)

1^{ère} phase éliminatoire C, D & E (dames & messieurs) : 29 octobre 2016

2^{ème} phase éliminatoire B & NC (dames & messieurs) : 19 novembre 2016

Phase finale dames et messieurs : 11 décembre 2016

La 1^{ère} phase éliminatoire aura lieu au Centre Namurois des Sports (Avenue de Tabora - 5000 NAMUR) et la 2^{ème} phase éliminatoire et la phase finale auront lieu au Hall Omnisports de Temploux (rue Visart de Bocarmé, 20 – 5020 TEMPLLOUX).

NOM : PRENOM :
Date de naissance :/...../..... Sexe : Classement :
ADRESSE : N° :
Code postal : Localité :
Téléphone :/ GSM :/
E-mail :
CLUB : Indice : N..... N° Licence

Le droit d'inscription s'élève à **6 €** payable sur place.

L'absence prévenue sera sanctionnée d'une redevance administrative de **10 €** (inscription comprise).

L'absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de **20 €** (inscription comprise).

Puisque le club ne sera plus invité à payer les « absences », tout paiement non effectué par le joueur dans le délai fixé sera suivi d'une suspension jusqu'à paiement du montant réclamé.

Signature du participant

Signature des parents ou tuteur
(obligatoire pour les mineurs d'âge)

Ce formulaire est à transmettre, complété et signé :

- **avant le mardi 18 octobre 2016 pour les catégories C, D & E**
- **avant le mardi 8 novembre 2016 pour les catégories B & NC**

L'inscription peut se faire en ligne via (le lien est sur le site) :

http://affrbtt-asbl.be/compet_indi/AFFRBTT_COMPET_INDIV_INSCRIPTIONS.html

Pascal NOËL
Rue Saint-Roch, 43
5670 NISMES

E mail : pascal.noel.cpn@gmail.com

L'inscription à la phase éliminatoire rend la participation obligatoire à la phase finale en cas de qualification.

CRITERIUM PROVINCIAL JEUNES

Local : **Centre Namurois des Sport, Avenue de Tabora, 21 – 5000 NAMUR**

Horaire : **Présence obligatoire une demi-heure avant le début de la série.**

Dimanche 30/10/2016

- 10 H 00 : phase éliminatoire Préminimes
- 11 H 00 : phase éliminatoire Minimes
- 12 H 00 : phase éliminatoire Cadet(te)s
- 13 H 00 : phase éliminatoire Junior(e)s
- 14 H 00 : phase éliminatoire Espoirs -21 ans filles & garçons
- 15 H 00 : phase finale Préminimes et Minimes.
- 16 H 00 : phase finale Cadet(te)s
- 17 H 00 : phase finale Junior(e)s
- 17 H 30 : phase finale Espoirs -21ans

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Classement :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité :

Téléphone :/ GSM :/

E-mail :

CLUB : Indice : N..... N° Licence :

Pré-qualifications pour la phase finale (seuls les joueurs prévenus sont dispensés de la 1^{ère} phase)

- Juniors : au maximum, les 6 joueurs inscrits ayant le plus haut classement
- Cadets : au maximum, les 6 joueurs inscrits ayant le plus haut classement
- Minimes : au maximum, les 4 joueurs inscrits ayant le plus haut classement
- Préminimes : au maximum, les 2 joueurs inscrits ayant le plus haut classement

La phase finale est supprimée lorsqu'il y a moins de 13 inscriptions.

Le droit d'inscription s'élève à 6 €.

L'absence prévenue sera sanctionnée d'une redevance administrative de 10 € (inscription comprise).

L'absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 20 € (inscription comprise).

Tout paiement non effectué par le joueur dans le délai fixé sera suivi d'une suspension jusqu'à paiement du montant réclamé.

Signature du participant

Signature des parents ou tuteur
(obligatoire pour les mineurs d'âge)

Ce formulaire est à transmettre, complété et signé **avant le mardi 18 octobre 2016 (mail ou courrier)**

L'inscription peut se faire en ligne via (le lien est sur le site) :

http://affrbtt-asbl.be/compet_indi/AFFRBTT_COMPET_INDIV_INSCRIPTIONS.html

Pascal NOEL
Rue Saint-Roch, 43
5670 NISMES
GSM : 0473 / 29 37 51.
E-mail : pascal.noel.cpn@gmail.com

**FORMULAIRE DE PARTICIPATION AUX JOURNEES PORTES
A RENVoyer DUMENT COMPLETE A LA RESPONSABLE
DE LA PROVINCE DE NAMUR
AU MOINS UN MOIS AVANT LA DATE D'ORGANISATION DE LA
MANIFESTATION**



CERCLE SPORTIF :

INDICE :

RESPONSABLE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Organisera sa journée "Portes Ouvertes Ping" selon les modalités suivantes :

Date d'organisation :

(date au choix entre le 15/08/2016 et le 15/03/2017)

Horaire :

Local :

Activités prévues

Le cercle sportif aura un cadre présent :

oui

☐

non

☐

(une seule prestation de cadre sera prise en charge par la Province de Namur)

Nom et Prénom du cadre agréé par la Fédération :

Numéro de brevet :

Niveau :

Cadeau de participation :

UN BON D'ACHAT D'UNE VALEUR DE 75,00 EUROS VALABLE
DANS UN DES MAGASINS DANDROY.

UNE REMISE DE 11€ MIN. SUR L'AFFILIATION DU NOUVEAU JOUEUR

Signature du responsable du cercle sportif,
qui s'engage à respecter scrupuleusement les conditions de participation

Date :

Signature :

RESPONSABLE PROVINCIALE : Isabelle PIETQUIN

GSM : 0494/193417

mail : pietquinisabelle@gmail.com

Tél : 071/781176



Fédération Royale Belge de Tennis de Table

asbl Aile Francophone



NOTE DE FRAIS DE L'ENTRAÎNEUR DIPLÔME ADEPS

NOM :

N° DE BREVET :

Portes Ouvertes Ping 2016-2017 - Fiche de prestations

Cercle sportif :

Date	Objet	Total
	Prestations dans le cadre des Portes Ouvertes Ping 2016-2017	40,00 €

Certifié sincère et véritable à la somme de quarante euros

40,00 €

SIGNATURE

La somme sera déduite de la facture de fin de saison du club pour lequel l'entraîneur a participé aux Portes Ouvertes

JOURNEE PORTES OUVERTES 2016-2017

INDICE	CLUB	DATE	RESPONSABLE	LISTE RENTREE	CADRE RENTRE	Nbre Nouv
N023	CTT Dinant	03/09	Heylens Jean-Marc	Oui	X	
N041	Royal Bouge	03/09	Poncelet Nicolas	ANNULE	ANNULE	X
N045	R. P. Gembloux	29/10	Jacob Sébastien			
N051	TT VedriNamur	28/09	Randolet Annick	Oui	Oui	
N069	CTT Philippeville	21/09	Dozot Jean-François	Oui	Oui	
N073	La Cipale	27/08	Radelet emmanuel	Oui	Oui	
N076	CTT Somzée	28/09	Chevalier Marc	Néant	Néant	
N079	TT Leuze 65	24/09	Lelorrain Thibaut	Oui	Néant	
N104	TT Malonne	27/08	Namur Marie-Laure	Oui	Oui	
N119	Impérial Bossière	06/09	Titeux Ludovic	Oui	X	
N130	TT Champ D Haut	03/09	Rousseau Etienne	Oui	Oui	
N151	CTT Romedenne	24/09	Lavers Christine	Oui	X	2
N163	Palette Suarlée	29/10	Folie Claire			
N170	Rail Namur	27/08	Vanderhoeven Hervé	Oui	X	4
N210	TT Flawinne	27/08	Moreaux David	Oui	Oui	

Voici la liste des clubs qui organisent ou ont organisé une journée « Portes Ouvertes »

Veuillez consulter cette liste et contacter la responsable journée « Portes Ouvertes » :

Isabelle PIETQUIN

Tél. : 071/78 11 76 – GSM 0494/19 34 17 – Mail : pietquinisabelle@gmail.com

Pour tous compléments ou corrections éventuelles.

ATTENTION : N'oubliez pas d'envoyer l'affiliation directement à l'Aile Francophone MAIS VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT faire parvenir à la responsable une copie ou un mail avec les noms des joueurs pour lesquels vous rentrez l'affiliation à l'AF.

L'indemnité ne sera octroyée que si la copie ou le mail a été transmis à la responsable.



♀ Only Girls

Ce 25 septembre à eu lieu le premier tournoi « Only Girls ». Le groupe formé de Marie-Laure Namur, Laurence Junker, Claire Folie, Caroline Van Kerm et moi-même en tant que responsable ont pu recevoir les joueuses affiliées qui invitaient une non-affiliée. Le but étant la propagande féminine : les familles avaient le loisir de faire partager et d'initier leurs proches, à leur sport ; maman, enfants mais aussi les collègues de travail, les copines de classes,...

Cette compétition s'est déroulée comme prévu dans une ambiance conviviale et sportive.

Des matchs pour certaines de qualité, pour les autres avec un réel plaisir. Elles ont toutes demandé pour jouer tous les matchs, nous avons donc fait jouer toutes les rencontres et toutes les places. Nous avons transmis aux joueuses non affiliées les renseignements utiles pour pouvoir s'inscrire dans un club proche de chez elles.

Le but est atteint et nous espérons remettre ça l'an prochain.

Merci à toutes et au Comité Provincial pour cette organisation.

Isabelle Pietquin

Voici le classement de ce tournoi :

1^{ières}: Natacha Kozulap (Vedrin) - Jocelyne Pietquin

2^{ième}: Louise Ripet (Loyers) - Aude Mirguet

3. Vivianne Herinne (Vedrin) - Christine Jonckere

4. Margaux Tshier (Malonne) - Fanny de Hepcee

5. Lilly Laffineur (Vedrin) - Dorothy George

6. Marie-Lise Poncelet (St Marc) - Véronique Poncelet

7. Monique Famerée (St Marc) - Stéphanie L Binaime

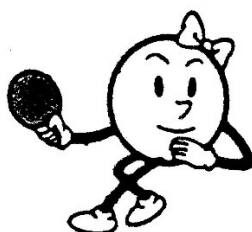
8. Nadine Drèze (Ermetton) - Chantal Boussingault

9. Chantal Desmedt (Vedrin) - Ines Desmedt

10. Laurence Laforge (Vedrin) - Jacqueline Sulbout

11. Andrey Comein (Vedrin) - Ysaline Lessire

12. Aurore Namur (Malonne) - Siorella Collard





MASTERS (M) NAMUROIS SAISON 2016-2017

M 01 DIMANCHE 14 AOUT 2016 : VILLERS-PROMOTION (Série C)

Contact : SOUMOY Christophe Tél. : 081/51.26.24

M 02 SAMEDI 27 AOUT 2016 : T.T. BUNNY (Série C)

Contact : MARBEHANT Patrick GSM : 0472/70.74.75

M 03 DIMANCHE 28 AOUT 2016 : TT SMS (Série C)

Contact : PARMENTIER Gérard Tél. : 071/78.73.77 – GSM : 0475/69.62.68

M 04 SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016 : HAYON EBS (Série B)

Contact : BLANCHART Christelle GSM 0495/60.91.68

M 05 DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016 : T.T. LEUZE 65 (Série C)

Contact : THOMAS Arthur Tél. : 081/65.74.05 – GSM : 0476/38.50.02

M 06 DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2016 : PPC PATRIA BEAURAING (Série C)

Contact : PITQUIN Jérôme

M 07 DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016 : MALONNE (Série B)

Contact : WARNY Christian

M 08 DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016 : TTSM JAMBES (Série C)

Contact : WINAND Philippe Tél. : 081/30.71.67 – GSM : 0476/64.51.51

M 09 DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2016 : TTC HAVELANGE (Série C)

Contact : ALEXANDRE Pascal GSM : 0479/21.49.70

M 10 VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016 : CTT ROUILLON (Série C)

Contact : DUMONT Benoît GSM : 0475.70.21.87

M 11 DIMANCHE 29 JANVIER 2017 : PALETTE GEMBLoux (Série C)

Contact : JACOB Sébastien GSM : 0472/29.55.44

M 12 DIMANCHE 5 FEVRIER 2017 : TT RHISNES (Série C)

Contact : ROBAYE Sébastien Tél. : 0478/78.01.16

M 13 SAMEDI 11 FEVRIER 2017 : CHAMP D'EN HAUT (Série B)

Contact : PETIT Patrick Tél. : 0498/49.39.78

M 14 DIMANCHE 5 MARS 2017 : T.T. VEDRINAMUR (Série B)

Contact : LAFORGE Eli Tél.: 081/21.16.07 – GSM: 0475/54.12.19

M 15 DIMANCHE 12 MARS 2017 : TTSC MOUSTIER (Série C)

Contact : QUERTINMONT Rudi GSM : 0494/67.37.54

M 16 DIMANCHE 26 MARS 2017 : LE PING BURNOT (Série C)

Contact : TOUSSAINT Jean GSM : 0495/03.60.34

M 17 SAMEDI 8 AVRIL 2017 : PROFONDEVILLE (Série B)

Contact : FAVEREAUX Jean-Claude GSM: 0474/43.43.08

DIMANCHE 23 AVRIL 2017

Journée finale des 17^{ème} MASTERS Namurois sera organisée par le club de PROFONDEVILLE

Seront qualifiés pour cette compétition : les 8 premiers classés en catégorie NC-E6/E4-E2/E0-D6/D4-D2/D0-C affilié(e)s à un club de la province de Namur. En cas de désistement annoncé, les classés suivants seront repêchés.

DES PRIX IMPORTANTS EN ESPECES SERONT REMIS AUX 3 MEILLEURS

MODE DE QUALIFICATION POUR LA JOURNEE FINALE DES MASTERS NAMUROI

Seront qualifiés pour cette compétition :

Les 8 premiers classés (messieurs et dames avec leur classement homme) **affiliés en province de Namur** dans les catégories :

- NC
- E6 / E4
- E2 / E0
- D6 / D4
- D2 / D0
- C

Présence obligatoire à la finale :

Un mail avec les qualifiés sera envoyé via la liste info de la province. Les joueurs qualifiés doivent confirmer, le plus rapidement possible, leur présence par mail soit eux-mêmes, soit via leur secrétaire de club à Frédéric GRANDJEAN. Sans réception d'une confirmation de la présence 96h avant la compétition, le classé suivant sera automatiquement repêché.

L'absence non prévenue 48h avant la compétition sera sanctionnée d'une amende de 30 €.

Mode de qualification :

1. Chaque participation effective à un tournoi rapportera **5 points** à chaque joueur.
2. **Chaque victoire** (en poule ou en tableau final) rapportera **un point** supplémentaire.
3. Un bonus sera attribué suivant la place obtenue :
 - ♦ ¼ finaliste : **1 point**.
 - ♦ ½ finaliste : **2 points**.
 - ♦ Finaliste : **3 points**.
 - ♦ Vainqueur : **5 points**.
4. Seuls les **12 meilleurs résultats** seront retenus pour le classement final.
5. Pour être repris dans le classement final, un joueur devra participer à un **minimum de 5 Masters**.

Classement :

Il sera tenu à jour par Monsieur Frédéric GRANDJEAN et publié régulièrement sur le site de la province.

Pour toute réclamation ou renseignement complémentaire sur les Masters, vous pouvez contacter les responsables provinciaux :

Monsieur Frédéric GRANDJEAN
Rue des Nobles, 74
5003 SAINT-MARC
GSM : 0485 / 40 87 39
E-mail : frederic.grandjean@hotmail.com

Monsieur Pascal NOEL (suppléant)
Rue Saint Roch, 43
5670 NISMES
GSM : 0473 / 29 37 51
E-mail : pascal.noel.cpn@gmail.com

17^{ième} MASTER NAMUROIS

TOURNOI DE T.T.S.M. JAMBES

Date : dimanche 23 octobre 2016

Local : Rue du Trèfle 2
5100 Jambes

Horaire :

- 09 h 00 : Série E6/E4
- 10 h 30 : Série D6/D4
- 12 h 00 : Série NC
- 13 h 00 : Série E2/E0
- 14 h 30 : Série D2/D0
- 15 h 30 : Série C spécial (pas de poules)
- 17 h 00 : Série C

Inscriptions :

Philippe WINAND
Avenue de la Sauge, 13
5100 Jambes
GSM : 0476/645.151
E-mail : piwi5100@gmail.com

Inscriptions jusqu'au jeudi 20 octobre 2016

Tarif Master : 3,00 € par série

Petite restauration assurée toute la journée.

Résultats Masters 2016-2017

TT SMS			
Place	Série NC	Classement	Club
1	Mollet Theo	NC	CTT Somzée
2	Bignerol Estelle	NC	Moustier
3	Legros Veronique	NC	Palette club Fossoise
Place	Série E6-E4	Classement	Club
1	Lorette Maxime	E4	Jemclub
2	Goffin Michael	E4	Jemclub
3	Dobrange Cynthia	E6	Alken
Place	Série E2-E0	Classement	Club
1	Leruth Simon	E0	Thirimont-Beaumont
2	Heureux Robin	E0	Thirimont-Beaumont
3	Labrique Lucas	E0	CTT Rouillon
Place	Série D6-D4	Classement	Club
1	Screurs Jim	E0	Peers
2	Labrique Mathias	D6	CTT Rouillon
3	Schoupe Renaud	D6	Jemclub
Place	Série D2-D0	Classement	Club
1	Bertrand Pierre Olivier	D0	Bunny Chapois
2	Maloteau Michael	D0	Ligny
3	Schoupe Renaud	D6	Jemclub
Place	Série C	Classement	Club
1	Bresciani Olivier	C2	Ligny
2	Merckx Willem	C4	V.M.S
3	Noumweiller Stephen	C0	Moustier
Place	Série C Spe	Classement	Club
1	Pottier Bernard	C6	Bosquet
2	Noumweiller Stephen	C0	Moustier
3	Bresciani Olivier	C2	Ligny

Résultats Masters 2016-2017

EBS			
Place	Série NC	Classement	Club
1	Bignerol Estelle	NC	Moustier
2	Demaret Olivier	NC	Rouillon
3	Carpentier Vinny	NC	Havelange
Place	Série E6-E4	Classement	Club
1	Goffin Michael	E4	Jemclub
2	Devos Carl	E4	CTT Chatelet
3	Pousset Thibaut	E4	Gonrieux
Place	Série E2-E0	Classement	Club
1	Lorand Emilie	E0	EBS
2	Heylen Robert	E0	Suarlée
3	Antoine Pauline	E0	EBS
Place	Série D6-D4	Classement	Club
1	Lorand Emilie	E0	EBS
2	Antoine Pauline	E0	EBS
3	Heylen Robert	E0	Suarlée
Place	Série D2-D0	Classement	Club
1	Mandelaire Vence	D2	EBS
2	Maloteau Michael	D0	Ligny
3	Rigaux Alexander	D2	Leuven
Place	Série C	Classement	Club
1	Dehan Christopher	C2	Jemclub
2	Meghazi Akim	C4	Mickey Falisole
3	Martinage Clement	C0	Champ d'en Haut
Place	Série C Spe	Classement	Club
1	Delahaut Claudy	C0	Flawinne
2	Delaite Antoine	C0	Basecles
3	Dehan Christopher	C2	Jemclub

Résultats Masters 2016-2017

Leuze			
Place	Série NC	Classement	Club
1	Mollet Theo	NC	CTT Somzée
2	Pintiaux Dimitri	NC	Palette Asterix St-Marc
3	Thomas Nicolas	NC	TT Leuze
4	Ceulemans Hector	NC	Vedrinamur
Place	Série E6-E4	Classement	Club
1	Goffin Michael	E4	Jemclub
2	Gilot Simon	E4	TT Leuze
3	Ceulemans Hector	NC	Vedrinamur
4	Pintiaux Lionel	E4	Palette Asterix St-Marc
Place	Série E2-E0	Classement	Club
1	Hayen Tom	E0	Alken
2	Heylen Robert	E0	Suarlée
3	Rousseau Christian	E2	TGV
4	Goffin Michael	E4	Jemclub
Place	Série D6-D4	Classement	Club
1	Hayen Tom	E0	Alken
2	Screurs Jim	E0	Peers
3	Schoupe Renaud	D6	Jemclub
Place	Série D2-D0	Classement	Club
1	Aschbacher Bertrand	D6	Philippeville
2	Marien Gilbert	D4	TT Leuze
3	Antoine Maxence	D4	TT Leuze
4	Heine Anne	D2	Philippeville
Place	Série C	Classement	Club
1	Delahaut Claudy	C0	Flawinne
2	Pottier Bernard	C6	Bosquet
3	Dutrieux Thibaut	C0	TT Leuze
4	Cuvelier Christophe	C0	Malonne
Place	Série C Spe	Classement	Club
1	Delahaut Claudy	C0	Flawinne
2	Cuvelier Christophe	C0	Malonne
3	Pottier Bernard	C6	Bosquet
4	Dutrieux Thibaut	C0	TT Leuze

CENTRE NAMUROIS DES SPORTS

CAFETERIA

Gérants : Ronald et Michaël
Petite restauration

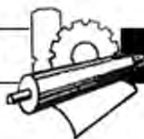
SALLE POUR RECEPTION
ET BANQUET (200 Couverts)

POSSIBILITE DE TOUTE ORGANISATION

ORGANISATIONS PONGISTES
DU COMITE PROVINCIAL NAMUROIS

AVENUE DE TABORA, 21 - 5000 NAMUR TEL: 081/73.32.47

IMPRIMERIE



WATELET

S.P.R.L.

Offset
numérique

Imprimerie
Compo Graphisme
Partenaire PME & industries

Rue de la Basse-Sambre, 10 - B 5060 ARSIMONT (SAMBREVILLE)

Tél. 071/77.35.09 • Fax. 071/77.45.92

E-mail : imprimerie.watelet@skynet.be



TENNIS DE TABLE

NAMUR

**Chaussée de Waterloo, 314
5002 Saint-Servais**

*vous découvrirez un choix
exceptionnel !*

*un éventail incomparable dans
les plus grandes marques !*

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA PROVINCE DE NAMUR

NOS AUTRES POINTS DE VENTE :

LIÈGE 04/234.61.64	BRUXELLES 02/660.49.54	VERVIERS 087/22.05.73
CHARLEROI 071/30.36.80	NAMUR 081/73.39.04	ANTWERPEN 03/541.30.28
RACHECOURT 0495/61.23.46		

Douin Communication



TENNIS DE TABLE

www.dandoy-sports.com

E-mail : info@dandoy-sports.com

Siège social : Zoning de Biron, Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney Tél. 083/21.35.64 - Fax 083/21.68.62